



ÉCOLE GERSON

# Projet pastoral de l'école primaire et maternelle

L'enseignement catholique, dans chaque diocèse, puise sa raison d'être et son souci de développement dans la mission même de l'Eglise. Il cherche à proposer l'Évangile comme chemin de vie, de bonheur et de liberté.

GERSON est un établissement scolaire catholique et participe ainsi à cette mission reçue de l'Eglise. Son projet pastoral est un soutien pour les parents qui désirent transmettre la foi catholique à leurs enfants ; il veut permettre une rencontre personnelle et vivante avec le Christ, car « le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné »<sup>1</sup>. Il prend en compte, avec l'ensemble des familles et la communauté éducative, le développement de la personnalité sur le plan spirituel et religieux.

Mise en œuvre et moyens :

Une équipe pastorale, composée d'un aumônier, du chef d'établissement, des enseignants et de parents, a pour mission de faire vivre l'esprit évangélique et familial de toute la communauté scolaire. Elle élabore le programme de catéchèse pour les différents niveaux et propose divers moments spirituels pour vivre la foi, comme des temps de prière, des pèlerinages, des retraites. Une heure de catéchèse et de culture religieuse par semaine est destinée aux élèves et s'adresse à tous, dans le respect des consciences.

L'engagement des enseignantes et des parents catéchistes permet de proposer à vos enfants :

- CLASSES MATERNELLES : un éveil à la Foi
- CP et CE1 : les grandes étapes de la vie du Christ en lien avec le temps liturgique.
- CE2 : Dieu Créateur et Père
- CM1 : le dessein de Dieu à travers la Bible
- CM2 : le lien qui unit l'Ancien et le Nouveau Testament, à travers certains épisodes clés.

L'école peut aider les parents à préparer les enfants à recevoir divers sacrements : Baptême, Réconciliation et Première Communion. Les grandes fêtes catholiques sont marquées par des célébrations et des temps de prière assurés durant l'année.

La Messe est célébrée toutes les semaines le mardi et le vendredi à 12 H 45, pour tous les élèves et les parents qui le souhaitent.

Des pèlerinages sont organisés chaque année pour découvrir des hauts lieux saints spirituels.

---

<sup>1</sup> Concile Vatican II, Constitution Pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps, *Gaudium et Spes*, n.22.